



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Assurez-vous que votre permis d'exploitation est à jour

16 janvier 2026 – Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit souhaite informer tous les propriétaires d'entreprise que le portail en ligne pour les renouvellements de permis d'exploitation 2026 est maintenant ouvert.

Les propriétaires d'entreprise sont encouragés à soumettre leurs demandes de renouvellement d'ici le 31 janvier 2026 pour bénéficier d'une réduction sur les frais de renouvellement. Les demandes reçues après le 1^{er} février 2026 seront assujetties à la pleine tarification de renouvellement.

Comme le stipule le Règlement n° 859 sur les permis d'exploitation, toutes les entreprises doivent détenir une licence 2026 valide au plus tard le 15 février 2026 pour éviter toute pénalité. Les demandes de renouvellement présentées après cette date entraînent des frais administratifs de 50,00 \$ en plus des frais habituels de renouvellement.

Afin de simplifier le processus, la Ville a lancé un nouveau portail en ligne propulsé par CloudPermit pour le renouvellement d'un permis d'exploitation. Cette plateforme sera désormais utilisée pour les nouvelles demandes et les renouvellements de permis d'exploitation, car elle offre une expérience plus efficace et plus accessible.

Accédez au portail : <https://ca.cloudpermit.com/gov/login>

Pour de l'aide ou pour toute question concernant le nouveau portail, veuillez communiquer avec le responsable du développement économique ou présentez-vous à l'hôtel de ville.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dominik Gagne

Responsable du développement économique Ville d'Iqaluit



867-979-5607 | D.Gagne@iqaluit.ca

Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3HO